

Communiqué de presse

9 septembre 2010

Axel Springer annonce son intention de lancer une offre publique d'achat sur Seloger.com SA le portail leader d'annonces immobilières en France

Acquisition d'une participation de 12,4 % auprès de certains actionnaires de Seloger.com SA / Prix de l'offre de 34 € par action / Un leader français très rentable / Expansion sur le marché européen des annonces classées sur Internet

Axel Springer AG franchit une nouvelle étape dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement de ses activités en ligne et d'internationalisation en prenant une participation dans un Groupe leader en France, très rentable, dans le domaine des annonces classées en ligne. Axel Springer a conclu un accord pour acquérir une participation d'environ 12,4 % dans Seloger.com SA, un portail leader d'annonces immobilières en France, auprès d'un groupe d'actionnaires, dont les fondateurs Amal Amar et Denys Chalumeau, à un prix de 34 € par action.

Axel Springer a également l'intention de lancer une offre publique volontaire sur le solde des titres composant le capital de Seloger.com SA à un prix de 34 € par action. Le prix de l'offre proposé représente une prime d'environ 13,3 % par rapport au cours de clôture du titre Seloger.com SA de 30 € le 9 septembre 2010. Les conditions de l'offre valorisent la société à 566 millions d'euros.

Cette offre publique d'achat sera soumise à l'accord des autorités de la concurrence. Elle sera déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en temps utile. Seloger.com SA est cotée sur NYSE Euronext Paris [SLGC.PA, SLG FP].

Seloger.com SA : un leader français très rentable sur le marché des annonces immobilières en ligne

Seloger.com SA est le portail Internet leader en France dédié à la mise en ligne d'annonces immobilières. Créée en 1992, la société exploite aujourd'hui avec succès six portails immobiliers en ligne, dont www.seloger.com et www.immostreet.com. Seloger.com SA, qui propose un portefeuille de 1,1 million d'annonces immobilières en ligne, attire 3,1 millions de visiteurs uniques et 14,1 millions de visites par mois.

9 septembre 2010

Seloger.com SA bénéficie d'un large réseau parmi les agences immobilières, qui sont des intermédiaires incontournables sur le marché de l'immobilier en France. 80 % des agents immobiliers de la région parisienne et 55 % des agents immobiliers des autres régions françaises utilisent Seloger.com SA pour promouvoir leurs offres de vente et de location. A fin juin 2010, le nombre d'agents immobiliers utilisant Seloger.com SA a augmenté de 7 % par rapport à l'année précédente. La société bénéficie d'une marque forte et reconnue ainsi que d'une réputation établie d'innovation. Le siège social de Seloger.com SA est à Paris.

Une marge EBITDA de 52 % au premier semestre 2010

L'excellent positionnement de Seloger.com SA sur son marché est conforté par de solides performances financières. En 2009, l'entreprise a généré 73 millions d'euros de chiffre d'affaires ainsi qu'un EBITDA de 37,3 millions d'euros. Avec une marge d'EBITDA de 51,1 %, la société est particulièrement rentable. Au cours du premier semestre 2010, Seloger.com SA a enregistré une croissance d'activité sur presque toutes ses lignes métiers. La Société a augmenté son chiffre d'affaires consolidé de 11,2 %, à 39,4 millions d'euros (contre 35,5 millions d'euros l'année précédente). L'EBITDA a augmenté de 12,9 %, à 20,5 millions d'euros (contre 18,2 millions l'année précédente) et la marge d'EBITDA a progressé, à 52 %.

Dr. Mathias Döpfner, Directeur Général d'Axel Springer AG, a déclaré : "Les annonces classées constituent le cœur de métier d'Axel Springer depuis la création du Groupe. Nous observons une migration rapide de ce marché des annonces du support papier vers le web, et Axel Springer est déjà un acteur majeur d'Internet dans plusieurs pays d'Europe. Notre investissement dans Seloger.com SA s'inscrit ainsi parfaitement dans notre stratégie et représente un développement significatif de notre position sur le marché européen des annonces en ligne. Seloger.com SA est clairement positionnée comme un leader des annonces immobilières en ligne en France et présente d'excellentes perspectives de croissance. "

Dr. Mathias Döpfner a ajouté : « Nous sommes très satisfaits que plusieurs actionnaires, dont les fondateurs de Seloger.com SA, aient décidé de céder leurs titres à Axel Springer. Ceci démontre l'attractivité de l'offre qui est faite à l'ensemble des actionnaires de Seloger.com SA. Nous sommes également convaincus qu'Axel Springer peut être un actionnaire majoritaire de valeur pour Seloger.com SA, et nous sommes impatients de pouvoir commencer à travailler avec l'équipe de Direction actuelle afin développer les activités du Groupe. Axel Springer est reconnu pour laisser aux équipes managériales la liberté entrepreneuriale nécessaire à leur réussite sur des marchés à fort potentiel. »

9 septembre 2010

Pour plus d'information sur Seloger.com SA rendez-vous sur www.groupe-seloger.com

Contact Presse :

Allemagne

Christian Garrels

Téléphone: + 49 (0) 30 25 91-7 76 51

christian.garrels@axelspringer.de

Contact Investisseurs :

Allemagne

Claudia Thomé

+49 (0) 30 25 91- 7 74 21

claudia.thome@axelspringer.de

Ce communiqué de presse est également disponible en allemand et en anglais pour téléchargement dans la section presse du site Internet www.axelspringer.com.

Avertissement légal:

La présente communication est fournie à titre d'information uniquement. Il ne s'agit en aucun cas d'une extension d'une offre publique d'achat de titres, ni d'une offre d'achat, de vente ou d'échange de titres (pas plus que d'une sollicitation à vendre, acheter ou échanger des valeurs mobilières) dans une quelconque juridiction, y compris aux Etats-Unis d'Amérique. Il se peut qu'il n'existe aucune offre (ou aucune sollicitation), d'achat, vente ou échange de titres, et que l'offre publique visée aux présentes ne soit étendue dans toute juridiction autre que la République française où elle serait illégale tant qu'elle n'est pas enregistrée, déposée ou jugée valide en vertu des lois applicables, y compris aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Italie et au Japon. La diffusion de la présente communication peut être restreinte par la loi dans certaines juridictions et en conséquence, toute personne en sa possession doit s'informer des restrictions légales en vigueur et les observer à la lettre.